



# bulletin



Personne-ressource :  
Connie Craddock  
Vice-présidente aux affaires publiques  
416 943-5870  
ccraddock@ida.ca

Prière de distribuer aux intéressés dans votre société

**BULLETIN N° 3604**  
Le 23 janvier 2007

## **Affaires publiques**

### **Nouvelles alertes par courriel ajoutées à e-publications**

Le service e-publications comprend maintenant deux nouvelles catégories d'alertes par courriel, afin de transmettre à ses abonnés des renseignements ponctuels sur les prochaines webémissions éducatives à l'intention des conseillers ainsi que des mises en garde à l'intention des investisseurs.

La catégorie « Webémissions éducatives à l'intention des conseillers » informe les utilisateurs sur le contenu et l'inscription aux prochaines webémissions et conférences téléphoniques présentées par les services aux membres de l'ACCOVAM.

Les abonnés peuvent également choisir la nouvelle catégorie « Mises en garde à l'intention des investisseurs », qui comporte des renseignements sur les escroqueries et les fraudes liées au secteur des placements qui constituent présentement une préoccupation pour les organismes de réglementation du secteur.

E-publications est un service gratuit auquel on s'abonne en ligne et auquel les gens peuvent s'inscrire pour recevoir des alertes par courriel lorsque de nouvelles publications ou de nouveaux documents qui les intéressent sont affichés sur le site Internet de l'ACCOVAM. Pour s'abonner, il suffit de se connecter au site Internet de l'ACCOVAM à [www.accovam.ca](http://www.accovam.ca) et remplir la page d'abonnement en indiquant ses choix dans la liste de catégories d'alertes par courriel, qui comprend les communiqués, les bulletins, les avis, les publications, les événements de formation et les conférences, la réglementation et plus encore. Dès qu'une information récente est publiée sur le site Internet de l'ACCOVAM, e-publications vous expédiera automatiquement par courriel l'hyperlien menant directement aux renseignements voulus. Comme e-publications est un système autogéré, les abonnés peuvent modifier leurs critères de sélection quand bon leur semble et autant de fois qu'ils le désirent, ce qui en fait un moyen rapide et facile d'obtenir de l'information.

Kenneth A. Nason  
*Secrétaire de l'Association*